

AVIS PUBLIC



DEMANDE DE DÉMOLITION D'UN IMMEUBLE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que, conformément au règlement numéro RCA 35 régissant la démolition d'immeubles en vigueur sur le territoire de l'arrondissement d'Anjou, une demande de démolition concernant l'immeuble situé au 6967 de l'avenue Baldwin a été présentée à l'arrondissement d'Anjou;

Cette demande vise la démolition du bâtiment résidentiel, situé au 6967 de l'avenue Baldwin, sur le lot numéro 1 111 874 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, afin de construire deux habitations unifamiliales jumelées de deux étages.

Toute personne qui veut s'opposer à cette démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur ledit immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au Secrétaire de l'arrondissement d'Anjou.

Assemblée publique de consultation

De plus, il y aura une assemblée publique de consultation le 4 décembre 2017, à compter de 18 h, dans une salle du centre communautaire Anjou située au 7800 du boulevard Métropolitain Est, dont l'objet sera l'examen de la demande de démolition mentionnée plus haut et le comité entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

Le comité d'étude des demandes de démolition statuera sur ladite demande à la suite de cette assemblée de consultation. La séance du comité d'étude des demandes de démolition est publique.

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 14 novembre 2017

La secrétaire d'arrondissement
Jennifer Poirier